



BP MÉTIERS DU PLÂTRE ET DE L'ISOLATION

INFORMATIONS

Code RNCP : 38309

PUBLIC CONCERNÉ

Formation initiale et professionnelle :

Tout public, salariés, demandeurs d'emploi.

Par la voie de l'apprentissage :

Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus au début de la formation.

Jeunes sortis de 3^{ème} ayant 15 ans avant le 31 décembre de l'année de formation.

Sans condition d'âge pour les personnes :

Reconnues travailleur handicapé.

Ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme.

Inscrites en tant que sportifs de haut niveau.

Par la voie de la formation continue :

En contrat de professionnalisation

Jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus au début de la formation.

Demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans.

Bénéficiaires de minima sociaux.

Autres dispositifs :

Salariés, retraités, demandeurs d'emploi.

MODALITÉS D'ACCÈS

Par la voie de l'apprentissage ou contrat de professionnalisation :

Avoir signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise dont le secteur d'activité correspond au métier visé.

Pour les autres dispositifs : Une convention de stage devra être signée avec une entreprise d'accueil.

CONDITIONS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Avoir réalisé le positionnement.

Avoir validé le projet professionnel suite à l'entretien avec un conseiller du CFA. Les délais d'accès peuvent varier.

PRÉREQUIS

Être titulaire d'un diplôme ou d'une certification professionnelle attestant d'au moins un niveau 3 de qualification.

OU

Être un(e) jeune âgé(e) de 16 à 25 ans révolus sortant du système éducatif sans diplôme ou ne possédant que le diplôme national du brevet ou le certificat de formation générale.

ET

Être reconnu apte à l'exercice du métier lors de la visite médicale d'embauche.

SITES DE FORMATION

PRÉSENTATION SUCCINCTE DU MÉTIER

- Le professionnel du plâtre et de l'isolation intervient sur des bâtiments neufs ou en réhabilitation dans le cadre de la construction de logements, de bureaux, de commerces ou de bâtiments industriels. Les ouvrages à réaliser dans le secteur du plâtre et de l'isolation doivent souvent assurer, au delà du seul aspect esthétique, des fonctions spécifiques (thermiques, acoustiques, protection incendie...) et dans des conditions particulières (solicitation aux chocs, humidité, grande hauteur...)

MÉTIER(S) AUXQUEL(S) CONDUIT LA FORMATION

Plâtrier-Plaquiste.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE LA FORMATION

L'objectif de la formation est de préparer l'obtention Brevet Professionnel Métiers du plâtre et de l'isolation.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Connaissances et acquisition de compétences professionnelles :

Implanter les ouvrages d'un chantier

Construire des ouvrages en briques plâtrières.

Réaliser des enduits de plâtre

Construire des ouvrages en plaques sur ossatures

Réaliser un doublage en complexe isolant

Construire des cloisons en panneaux alvéolaires

Réaliser une chape sèche

Construire des ouvrages en carreaux

Réaliser une moulure en plâtre

Poser des éléments décoratifs

Connaissances en matière de santé et sécurité professionnelles :

Sauveteur Secouriste au Travail, R408 (Montage, utilisation et démontage des échafaudages de pied).

Habilitation électrique (PRE), Prévention Santé Environnement (PSE).

Connaissances générales associées aux connaissances professionnelles :

Enseignement général : français, histoire, géographie, anglais, mathématiques, sciences, EPS

Enseignement professionnel et technologique (ex : dessin technique)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES



Rythme alterné
CFA/Entreprise



Enseignements en
digital learning



Livret d'apprentissage
(suivi de la formation au CFA)



L'organisation de la formation
(planning, résultats, absences)

OUTILS & MOYENS TECHNIQUES

Les apprenants auront accès à :

INFORMATIONS

DURÉE DE LA FORMATION

De 6 à 36 mois.

Des aménagements de durées sont possibles selon les prérequis du candidat. La durée sera déterminée dans le cadre du positionnement et de l'entretien concernant le projet professionnel du candidat.

EFFECTIF

Ouverture de la formation à partir de 6 apprenants.

COÛT DE LA FORMATION

Par la voie de l'apprentissage :

Formation pédagogique gratuite. Seuls les frais annexes (restauration, hébergement) pourront être facturés.

Par la voie des contrats de professionnalisation et la formation continue :

Nous contacter.

Vous souhaitez en savoir plus ?

Journées Portes Ouvertes
Découverte des métiers
Conditions d'accessibilité

Toutes nos offres de formation sur

Pour faciliter votre recherche d'entreprise et découvrir nos métiers :

Mis à jour le 31/03/2025



Des ateliers équipés de postes de travail



Des salles de cours connectées



Une plateforme LMS avec des cours en ligne

MOYENS HUMAINS

La formation proposée sera assurée par des personnels qualifiés disposant des certifications nécessaires et répondant aux exigences d'expérience professionnelle pour assurer une formation de qualité.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation formative tout au long de la formation par un suivi régulier des progrès, des acquis et des activités, notamment sur le lieu d'apprentissage.

Évaluation certificative réalisée sous la forme d'un examen final.

HABILITATIONS ET CERTIFICATS

Possibilité d'obtenir les certificats et habilitations suivants indépendamment de la formation suivie : Sauveteur Secouriste au Travail, Habilitation électrique (PRE), Habilitation échafaudage R408.

ÉQUIVALENCES ET PASSERELLES AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES OU HABILITATIONS

Consultez la page dédiée de France Compétences :
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38309>

SUITES DES PARCOURS ET DÉBOUCHÉS

Formations : Mention complémentaire décoration, Bac Pro Aménagement et finition du bâtiment, BTS Aménagement finition.

Secteurs et emplois : consultez la page dédiée de France Compétences :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38309>

Mise à jour le 28/03/24

TOUTES LES FORMATIONS

Bâtiment CFA Bretagne – SIREN : 777 509 274 – Numéro de déclaration d'activité : 53350904835 – Code APE : 8532Z.